

Réforme de l'administration territoriale de l'Etat (RéATE)

Les plates-formes interministérielles d'appui à la gestion des ressources humaines (PFRH)

Premier bilan, un an après leur installation

Après une première année d'activité des plates-formes, les avancées sont sensibles, aussi bien dans le champ de la professionnalisation des acteurs de la GRH qu'en matière de mutualisation des bonnes pratiques ou de mise en place des premières étapes des plans régionaux de GPRH interministérielle (cartographies des emplois par métiers), même si ce dernier sujet reste le plus difficile.

L'appui apporté aux DDI, dans de nombreuses régions, constitue un atout précieux pour la réussite de la Réate. Plus récemment, le déploiement des dispositifs de mutualisation des formations transverses, « offre réciproque anticipée de stages » (ORAS) et « offre commune transverse » (OCT), ou encore l'apport des plates-formes dans la préparation des schémas régionaux de mutualisation ont concrètement permis de dégager des pistes de progrès vers davantage de mutualisation des fonctions support.

Le bilan de la première année d'exercice des plates-formes sera finalisé fin avril, puis diffusé largement.